

# Directrice générale / directeur général de l'établissement public Campus Condorcet

# **IDENTIFICATION DU POSTE**

Date d'affectation : Poste vacant à compter du 2 juin 2025 à temps plein

Corps-grade : Catégorie A +

Nature de l'emploi : Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Rattachement hiérarchique : Présidence

Localisation géographique : Campus Condorcet,

Hôtel à projets

8 cours des Humanités 93 300 Aubervilliers

Rémunération en fonction du profil et de l'expérience du.candidat<sup>1</sup>

Pour postuler: recrutement@campus-condorcet.fr

#### **ENVIRONNEMENT ET CONTEXTE**

Le Campus Condorcet est un campus de recherche et de formation à la recherche en sciences humaines et sociales, porté par l'établissement public Campus Condorcet. Le projet réunit onze établissements et organismes d'enseignement supérieur et de recherche. Ouvert depuis la rentrée 2019 sur le territoire d'Aubervilliers, le Campus Condorcet accueille plus de 80 équipes de recherche et près de 5000 personnes, dont de très nombreux étudiants. Il dispose d'une structure complète de services, au premier rang desquels un centre de colloques et une grande bibliothèque de recherche.

L'établissement public Campus Condorcet (EPCC), porteur du projet, est aujourd'hui composé d'un peu plus d'une centaine de collaborateurs. Organisation à taille « humaine », l'EPCC poursuit son propre développement en constituant des équipes motivées et capables de relever le défi de construire, entretenir et animer ce campus de référence à l'échelle nationale et internationale.

ᄅ

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour faciliter la lecture du document, le masculin générique est utilisé pour désigner les deux sexes

### **MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE**

Le directeur général de l'EPCC est chargé, sous l'autorité du Président, de piloter et garantir la bonne mise en œuvre du projet d'établissement. Il veille au bon fonctionnement régulier de l'établissement et du campus. Il participe au développement des missions et des moyens de l'établissement.

Il manage, pilote et coordonne les équipes de direction selon les orientations stratégiques préalablement définies par le Président.

Dans cette position, il joue le rôle d'appui et de conseil à la fois sur la réflexion stratégique liée à l'orientation des politiques à mener, et sur les relations avec les membres de l'EPCC, en échange constant avec leurs propres directions générales des services.

Il est au cœur de l'ingénierie des projets structurants, engagés et à venir. Il participe également à la bonne gestion financière de l'établissement et sécurise le financement des projets et les actes juridiques.

Il favorise la modernisation de l'administration de l'établissement et développe les modes de travail afin d'en renforcer la transversalité et de conforter les outils d'aide à la décision, de mise en œuvre et de suivi. Il favorise enfin l'accompagnement, la responsabilisation et la montée en compétences des collaborateurs dans leur métier.

Il est le garant de la qualité du service rendu aux usagers du Campus et assure le suivi de la relation et du partenariat avec le partenaire privé.

#### Mission 1

# CONTRIBUTION À L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE D'ÉTABLISSEMENT ET STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE

Contribuant à la définition des stratégies de l'établissement et à l'élaboration du projet de développement, le directeur général, en tant que chef de file de sa mise en œuvre opérationnelle, est notamment chargé :

- de participer au diagnostic des enjeux, des forces et des faiblesses de l'établissement ;
- de contribuer, en appui au Président, à l'élaboration du projet global de développement de l'établissement et, plus particulièrement, à la définition de son volet gouvernance ;
- de mettre en œuvre le projet d'établissement en identifiant les conditions de faisabilité des objectifs politiques et en formalisant le projet d'organisation de l'administration comme outil de déclinaison de ce projet;
- de définir, en coordination avec le Président, la stratégie de gestion et d'optimisation des ressources;
- de promouvoir et de piloter l'élaboration de schémas directeurs stratégiques, notamment dans les domaines des ressources humaines, de la politique immobilière (suivi des travaux, des programmes d'entretien et de maintenance bâtimentaire et des matériels), des systèmes d'information, de la commande publique, de la communication interne, etc;

- de veiller à la bonne organisation et à la préparation des différentes instances;
- de mettre en place des procédures internes visant à une efficacité permanente des services.

#### Mission 2.

# PILOTAGE DE LA PERFORMANCE, DE LA STRATÉGIE DE GESTION ET D'OPTIMISATION DES RESSOURCES DE L'ÉTABLISSEMENT

Sous l'autorité du Président, le pilotage de la performance et de la stratégie de gestion de l'établissement constitue un axe prioritaire des responsabilités confiées au directeur général. Il a pour finalité de s'assurer de la mise en œuvre du projet d'établissement, de son suivi et de son évaluation en visant une gestion optimale des ressources de l'établissement qui tienne compte de ses forces propres et de l'évolution des attentes et des apports de son environnement.

# Cela suppose notamment:

- d'élaborer, en lien avec le Président, la programmation budgétaire ainsi que les plans de gestion des emplois, et d'assurer le suivi de leur exécution ,
- d'assurer la coordination et le suivi des demandes de subventions avec les partenaires publics et privés ainsi que les dossiers d'emprunts ,
- d'identifier les capacités financières et les seuils d'alerte ;
- d'optimiser les moyens pour améliorer la performance de l'établissement ;
- de favoriser la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois, des compétences et de la masse salariale :
- de veiller à la prévention des risques en santé/sécurité au travail ;
- de mettre en œuvre une démarche de dialogue de gestion avec l'ensemble des directions ;
- de sécuriser les actes juridiques pris par l'établissement et de garantir la bonne application des procédures élaborées par ses soins en lien avec les directions ;
- de sécuriser les outils dédiés et veiller à leur développement (informatique, protection des données..).
- de veiller à la réglementation en matière de sécurité/sûreté.

Pour ce faire, le directeur général veille à s'assurer d'un suivi régulier de l'activité de l'établissement, à évaluer et à prioriser les risques éventuels en s'appuyant sur des outils et des systèmes d'information dédiés (tableaux de bord, outils d'aide à la décision, veille stratégique, réglementaire et prospective, etc.). Il est force de propositions.

# Mission 3.

## MANAGEMENT ET ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT

Placé sous la seule autorité du Président, le directeur général, en tant que hiérarchiquement responsable des personnels affectés dans l'établissement, est notamment chargé :

- d'animer l'équipe d'encadrement de l'établissement;
- de fixer les objectifs collectifs et individuels de ses collaborateurs directs et d'en assurer leur évaluation.
- de favoriser le développement des compétences et savoir-faire des personnels.

Le.la directeur général porte, aux côtés du président, les valeurs propres à l'établissement. A ce titre, elle ou il lui revient de :

- construire l'organisation et le management de l'administration de l'établissement en déclinant le projet d'administration en projets de service, qu'il s'agisse des fonctions de support ou de soutien;
- superviser et, le cas échéant, conduire les processus de transformation et de modernisation dans une logique de dialogue constant et d'amélioration continue;
- promouvoir un dialogue social apaisé et respectueux des acteurs; être le garant de la bonne circulation de l'information et coordonner le dispositif de communication interne ;
- coopérer, dans le cadre du Campus Condorcet, avec les partenaires et acteurs relevant de son domaine de responsabilité.

### **PROFIL RECHERCHE: COMPETENCES**

#### 1. Savoir-faire

L'expérience, les connaissances et les capacités personnelles du directeur général doivent permettre de répondre aux attentes suivantes :

- contribuer à la préparation et à l'élaboration de la stratégie élaborée par le Président et en assurer l'application ;
- expliquer la stratégie, la faire partager, en définir les implications et les déclinaisons, notamment sous la forme d'un projet d'administration, de projets de service, de plans d'actions, et de contrats d'objectifs et de moyens qui encadreront les modes de fonctionnement et de gestion de l'établissement;
- gérer la complexité du jeu des acteurs dans les relations internes et externes à l'établissement;
- susciter l'adhésion des équipes et favoriser les conditions de vie au travail des agents;
- manager des équipes de cadres techniques de haut niveau.

#### 2. Connaissances/Savoirs

- Connaissance générale des enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques et de leurs processus de modernisation et d'évaluation dans un cadre national et international
- connaissances approfondies dans l'organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR);
- connaissances budgétaires, financières et de management des ressources humaines ;
- connaissance des techniques de conduite du changement, de gestion de projets complexes, de négociation et de gestion des conflits;
- connaissance des techniques de communication interne et externe ;
- connaissance des environnements et systèmes d'information numériques.

# 3. Savoir-être

- sens du service public, de l'intérêt général et de l'utilité sociale et en capacité d'en décliner les principes dans son management (transparence, équité, loyauté, discrétion, lutte contre les discriminations, etc.);
- capacité d'adaptation et d'assimilation des enjeux et du contexte propres à chaque établissement et capacité à se former au cours du parcours professionnel;
- capacités d'écoute, d'animation, de négociation développées ;
- goût affirmé pour le travail en équipe

# **PROFIL**

- Le poste est ouvert à tout candidat, contractuel ou fonctionnaire.
- Catégorie A +
- Temps plein
- La rémunération sera fixée en fonction du profil et de l'expérience du candidat.